

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **3 (1858)**

Heft 15

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 15

Lausanne, 26 Août 1858

III^e Année

SOMMAIRE. — Mémoire envoyé au concours de 1857, par M. le colonel Brugger. — Fête des Officiers. Compte-rendu de la séance de la société des médecins militaires. — Etudes sur les armées étrangères. Armée autrichienne. (*suite.*) — Bibliographie. Petzholdt. (*suite et fin.*) — Chronique.

Nos lecteurs ont vu, dans le procès-verbal publié dans notre dernier numéro, que deux mémoires avaient été présentés à l'assemblée de la Société militaire fédérale. Nous publions aujourd'hui *in extenso* le mémoire de M. le colonel Brugger. Nous publierons incessamment le mémoire de M. le commandant Muller.

MÉMOIRE ENVOYÉ AU CONCOURS DE 1857

PAR M. LE COLONEL BRUGGER, INSTRUCTEUR EN CHEF A BERNE.

1^{re} question. Comment, en général, doit se répartir l'instruction des recrues d'infanterie, et comment doit-elle être disposée, si la recrue doit être formée au service dans le minimum réglementaire, soit dans vingt-huit jours?

2^e question. Quels moyens pourrait-on employer pour trouver, à l'avenir, dans les écoles et les cours de répétition, plus de dispositions pratiques et plus de fermeté chez les officiers et les sous-officiers?

Considérations générales.

Nous envisageons cette première question comme étant très importante et sa solution comme très difficile. Tandis que, dans tous les Etats, on emploie des mois à l'instruction, en Suisse nous devons y employer des semaines. La possibilité d'atteindre le but ne se dessinera que : 1^o lorsque l'esprit militaire pourra être réveillé et développé dans le peuple par tous les moyens convenables ; quand la jeunesse suisse se formera de bonne heure aux exercices militaires et gymnastiques, qui procurent au jeune âge la santé et la force ; — 2^o lorsqu'on réduira l'instruction à l'enseignement des choses indispensables et les plus utiles pour la guerre ; — 3^o quand la méthode d'instruction, négligeant la pédanterie et la parade des armées permanentes, aura pour but de former des soldats, qui, pénétrés de l'importante tâche qui leur est imposée, remplissent avec joie leurs pénibles devoirs.

Quant à la première question, je dirai que la réponse aux questions préliminaires suivantes, sur le mode d'instruction des recrues, est d'une importance réelle :